



Loi fédérale sur l'assurance-maladie

Appel d'offres public en vue de l'adjudication du projet «Culture de la sécurité: analyse conceptuelle et étude de faisabilité»: ouverture de la procédure

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ),

en vertu de l'art. 58c, al. 1, let. f, de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal)¹, et de l'art. 77d de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal)²,

communiquent:

1. Ouverture de la procédure, délais

L'appel d'offres public concernant le projet «Culture de la sécurité: analyse conceptuelle et étude de faisabilité» a été lancé le 31 mai 2023.

Le délai de présentation des offres est fixé au 30 septembre 2023. Les documents doivent être soumis en français ou en allemand.

Aucune prolongation de délai ne sera accordée.

2. Tâche déléguée: objet

Elaboration d'une analyse conceptuelle et d'une étude de faisabilité axées sur la promotion de la culture de la sécurité dans le système de santé suisse.

3. Admission à la procédure

Toute entreprise peut, seule ou dans le cadre d'un consortium, répondre à l'appel d'offres en question.

Demeurent réservées les restrictions relatives à l'effet sur la concurrence et aux conditions de participation conformément aux documents de l'appel d'offres.

4. Informations complémentaires – documents de l'appel d'offres

Les propositions soumises dans le cadre de l'appel d'offres public doivent être conformes aux exigences prévues dans les documents concernés.

Ces documents contiennent notamment des informations sur l'élaboration, le contenu et la langue des offres. Les éventuelles mises à jour des documents d'appel d'offres seront publiées sur le site Internet de la CFQ (www.bag.admin.ch/cfq-fr).

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site de la CFQ
(www.bag.admin.ch/cfq-fr) ou ils peuvent également être obtenus auprès de:

Département fédéral de l'intérieur
Secrétariat de la Commission fédérale pour la qualité
c/o Office fédéral de la santé publique OFSP
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne
Suisse
eqk@bag.admin.ch

31 mai 2023

Commission fédérale pour la qualité:
Le président, Pierre Chopard